

Electricité

Nom GRD

Prix maximum - Clientèle résidentielle non protégée dont le contrat de fourniture a été résilié - AM 01/06/2004

Applicables du 01/01/2019 au 30/06/2019 inclus

TVAC 21 %

I. Tarif standard

a) Partie variable

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Energie	18,050	18,050	11,352	11,355
Transport	0,000	0,000	0,000	0,000
Distribution	0,103	0,107	0,060	0,047
Total (hors surcharges)	18,153	18,157	11,412	11,402

b) Partie fixe

€/an	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Distribution compteur	17,86			

Le tarif de distribution inclut également une partie fixe (mesurage)

II. Surcharges

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Cotisation énergie	0,23306			
Cotisation fédérale (non soumise à TVA)	0,33498			
Redevance de raccordement RW (non soumise à TVA)	0,07500			
Total (surcharges)	0,64304			

